



Solidarité avec l'Ukraine

L'association des Maires de France

et la Protection Civile

appellent, ensemble, à la solidarité nationale pour
soutenir les populations ukrainiennes

A ce titre la Protection Civile lance un appel à la
générosité publique via son site :

<https://don.protection-civile.org> ou par virement au :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 – BIC : CMCIFR2A

Titulaire ; FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 PANTIN